Paris, le 15 novembre 1946

Le Premier Président près la Cour d'Appel de Paris
Et le Procureur Général près la dite Cour

A

Monsieur le Garde des Sceaux

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la Cour de Justice de Seine-et-Oise est à la veille de terminer ses travaux, et que nous sommes en mesure de vous proposer son rattachement à la Cour de Justice de la Seine à la date du 1er décembre 1946.

A la date du 1er novembre 1946 en effet :

- la Chambre civique a été supprimée.
- La Cour de Justice n'ayant plus qu'environ 80 affaires à juger, la 1ère Chambre a été supprimée, la 2ème et la 3ème devant suffire pour liquider le rôle avant le 1er décembre.

D'autre part, à la date du 1er décembre 1946, il ne restera plus qu'une cinquantaine d'affaires en cours d'instruction.

Après deux ans d'existence, les résultats de l'activité de la Cour de Justice sont les suivants :

1) Dossiers examinés : 12.181
2) Affaires mises à l'instruction : 2.660
3) Affaires jugées par la Cour de Justice : 1.407
4) Affaires jugées par la Chambre Civique : 3.641
5) Arrêts de suspension des droits politiques (Chambre de Conseil de la Chambre civique) : 3.462
6) Condamnations capitales : 36
7) Exécutions : 6
8) Affaires classées sans suite : 3.612
9) Affaires classées après information : 640

Parmi les nombreuses et très diverses affaires jugées par la Cour de Justice, quelques-unes ont été particulièrement délicates et importantes, en raison tant de leur gravité particulière que de la personnalité des accusés ou du retentissement local ou régional qu'elles ont provoqué, notamment : Affaires Arts et Bois (condamnation à mort), affaire des « Fusillés de Chatou » (quatre condamnations à mort), affaire du Maquis d'Orgerus, etc.

Les résultats numériques du fonctionnement de la Cour de Justice et l'atmosphère favorable dans laquelle cette juridiction a exercé ses travaux sont essentiellement dus aux qualités morales et professionnelles des magistrats qui y ont été délégués.

Ces magistrats faisant preuve d'un zèle et d'un dévouement inlassables ont fourni un effort exceptionnel que nous tenons à souligner. Ils ont été animés par la volonté de terminer dans les délais les plus brefs l'œuvre entreprise, mais ils n'ont jamais sacrifié au rendement la qualité de leur travail.

Le mérite de cette réussite revient surtout à M. Mille qui après avoir rapidement organisé le Parquet de la Cour de Justice l'a dirigé avec une compétence, une autorité et une distinction remarquable.

Dans le court laps de temps – un mois et demi – qui s'était écoulé entre sa nomination comme Commissaire du Gouvernement et l'installation solennelle de la Cour de Justice, M. Mille était parvenu, grâce à son intelligente activité à mener à bien l'installation des bureaux de la Cour dans un immeuble endommagé par les bombardements, à recruter des employés auxiliaires, à faire fonctionner deux cabinets d'instruction et à mettre en place tout le dispositif de l'audience (jurés, greffe, service d'ordre). Il avait assuré, en même temps, le travail judiciaire proprement dit, en examinant un nombre considérable de dossier et en réglant des procédures. Cette tâche complexe n'était pas, par surcroit sans obligations extérieures : nouer et entretenir de bons rapports avec les autorités officielles, les nombreux comités et commissions, sans oublier les organes de presse.

Si la Cour de Justice de Seine-et-Oise a réussi à écouler ses nombreuses et délicates affaires à un rythme aussi satisfaisant et sans le moindre incident, c'est aussi, en grande partie, grâce à la remarquable capacité de travail, à l'autorité, et au tact de son Président, M. le Conseiller PIHIER.

Tout d'abord réduit à l'extrême (1 Président : M. Pihier, 1 Commissaire du Gouvernement : M. Mille, 1 Juge d'instruction : M. Mazel), le personnel de cette juridiction a été peu à peu augmenté, sous la pression d'un volume considérable de dossiers.

C'est ainsi que successivement furent mises en services 3 chambres de Cour de Justice et 2 Chambres Civiques. De même le nombre des cabinets d'instruction fut progressivement porté à 10 et celui des Commissaires du Gouvernement à 9.

Dans l'ordre chronologique de leur nomination et par catégorie, les magistrats qui appartiennent ou qui ont appartenu à la Cour de Justice, outre M. Pihier et M. Mille, sont les suivants :

<u>Présidents</u>

M. Lefebvre, Vice-Président du Tribunal Civil de Versailles a été nommé Président suppléant à la Cour de Justice le 11 décembre 1944 et chargé de la Première Section de la Chambre Civique.

M. Lanier, Vice-président du tribunal de la Seine a été nommé Président suppléant le 20 décembre 1944. IL assure depuis la Présidence de la 2ème Chambre de la Cour de Justice.

M. Dubujadoux, Juge au Tribunal de la Seine, a été nommé Président suppléant le 16 juillet 1945. Il a présidé la 2ème section de la Chambre Civique (supprimée le 23 mai 1946).

M. Mayer, Juge adjoint à la Seine, a été nommé Président suppléant le 23 mai 1946. Il préside la 3ème Chambre de la Cour de Justice.

Commissaires du Gouvernement

M. Guillot, Substitut à Versailles, a été nommé Commissaire du Gouvernement adjoint le 18 octobre 1944. D'abord affecté au règlement des dossiers et au service des audiences, il a reçu ensuite la lourde charge du service de l'exécution des peines.

M. Chavanon, Procureur de la République à Troyes, a été nommé Commissaire du Gouvernement adjoint le 1er décembre 1944. D'abord chargé des audiences de la Première Chambre, il a été ensuite l'adjoint immédiat du Commissaire du Gouvernement et dès que le volume des affaires l'a exigé, a dirigé une sorte de service central des affaires.

M. Maigne, Juge au Tribunal Civil de Versailles, a été nommé Commissaire du Gouvernement adjoint le 1er décembre 1944. Chargé de la Chambre Civique.

M. Oneto, Substitut à Versailles, a été nommé Commissaire au Gouvernement adjoint le 20 décembre 1944. Affecté au service du règlement des dossiers et des audiences de la 2ème Chambre de la Cour de Justice, puis à la Chancellerie (Direction du Personnel). Plusieurs mois après il est revenu à la Cour de Justice où il a repris son poste, et après avoir assuré son service, pendant une nouvelle période de quelques mois, il a été désigné et est parti pour le Tribunal de Guerre de Tokyo.

M. Henry, Juge à Versailles, a été nommé Commissaire du Gouvernement adjoint le 28 février 1945.

M. Brunel, Procureur de la République à Etampes, a été nommé Commissaire du Gouvernement adjoint le 28 février 1945. Chargé du règlement des dossiers et des audiences de la Première Chambre de la Cour de Justice.

M. Thomas, Substitut à Versailles, a été nommé Commissaire du Gouvernement adjoint le 3 avril 1945. Il a d'abord été chargé d'une partie du service du courrier, puis au règlement des dossiers et des audiences de la 27me Chambre de la cour de Justice.

M. Priou, Juge d'Instruction à Epernay, a d'abord été nommé Juge d'Instruction à la Cour de Justice le 27 octobre 1945, puis Commissaire du Gouvernement adjoint le 14 décembre 1945. Il assure les fonctions de Ministère Public, près la 3ème Chambre de la Cour de Justice.

M. Thill, Juge à Troyes, a d'abord été nommé Président suppléant le 6 novembre 1945, puis commissaire du gouvernement adjoint le 6 mai 1946.

Juges d'instruction

M. Mazel, Juge d'instruction adjoint à Paris. A été nommé Juge d'instruction à la Cour de Justice le 25 septembre 1944.

M. Baures, Juge d'Instruction à Versailles, a été délégué en la même qualité à la Cour de Justice le 18 octobre 1944.

M. Duquet, Juge d'Instruction à Mantes, a été délégué à la Cour de Justice, le 26 octobre 1944.

M. Ponseel, Juge d'Instruction à Versailles, a été délégué à la Cour de Justice le 9 novembre 1944.

M. Vergez, Juge à Versailles, a été délégué à l'instrcution à la Cour de Justice, le 29 janvier 1945.

M. Bourassin, Juge à la Seine, a été délégué à l'instruction à la Cour de Justice de Versailles le 29 janvier 1945.

M. Gailly, Procureur de la République à Béziers, a été nommé Juge d'Instruction à la Cour de Justice de Versailles le 25 juin 1945.

M. Baccard, Juge à Tonnerre, a été délégué comme Juge d'Instruction à Versailles le 21 juin 1945.

M. Gerbeaux, juge à Epernay, a été nommé Juge d'Instruction à la Cour de Justice le 15 décembre 1945.

(…)